



disque vert



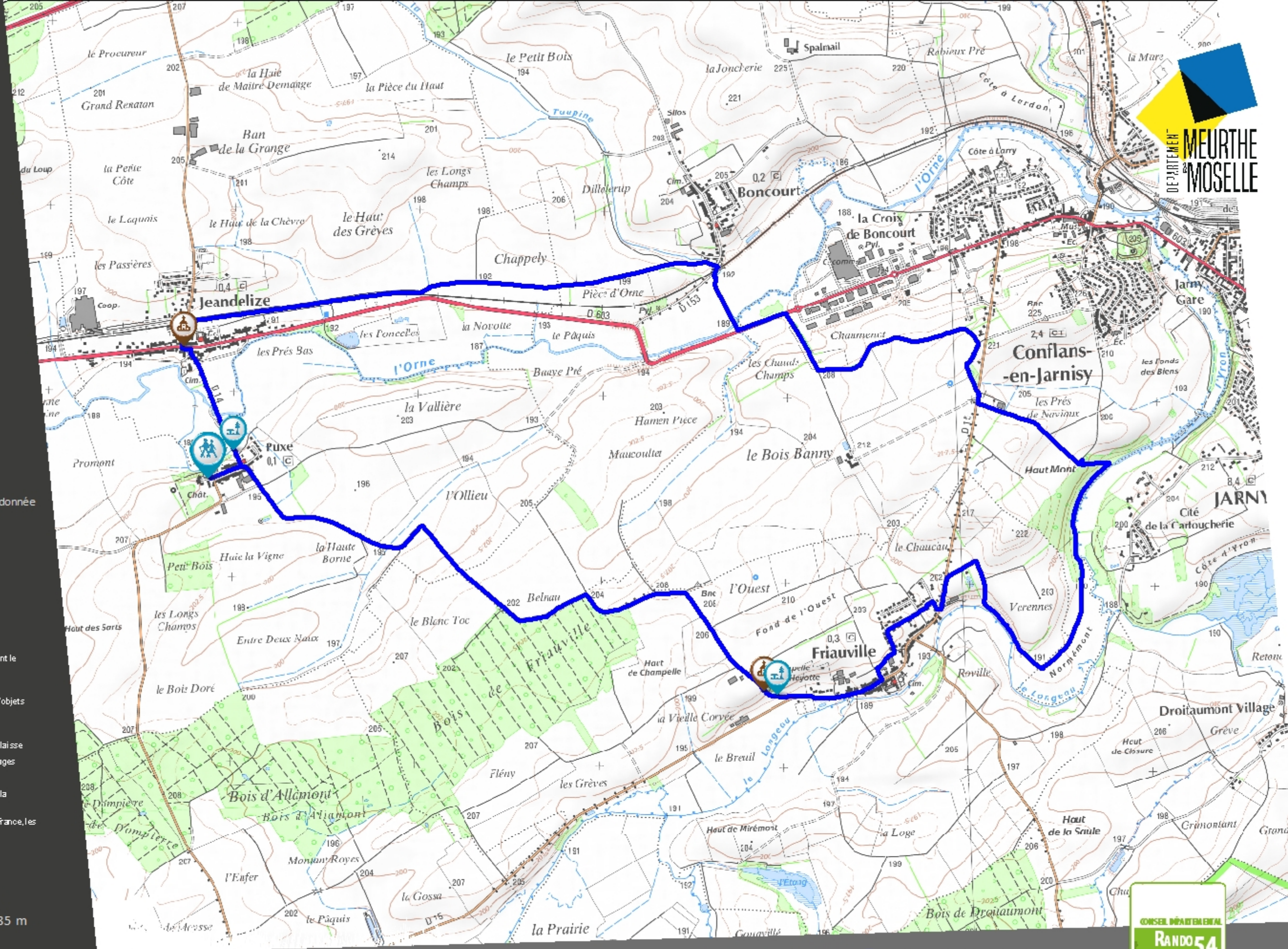
Aire de pique-nique



Eglise Chapelle



DEPARTEMENT MEURTHE & MOSELLE

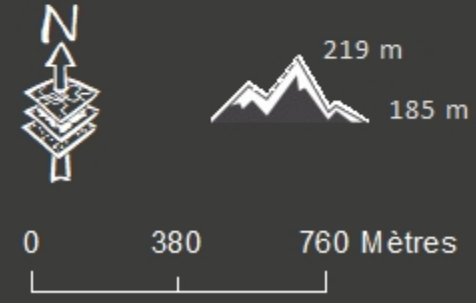


http://meurthe-et-moselle.fr/action/s/transition-ecologique/randonnee

Flashez-moi pour tout savoir sur la Randonnée en Meurthe-et-Moselle



- Règlement d'usage sur les sentiers
- Emprunter le sentier à pied, à cheval, à VTT en suivant le balisage mis en place
 - Rester sur le chemin balisé
 - Veuillez à ne pas déposer d'ordures, d'obstacles ou d'objets indésirables sur le sentier
 - Ne pas camper, fumer, ni faire de feu
 - Garder ses animaux domestiques à proximité ou en laisse
 - Ne pas déranger les animaux domestiques ou sauvages
 - Ne pas cueillir de plantes
 - Se renseigner sur les périodes de chasse auprès de la commune ou sur le site www.fdc54.com
 - Sur les chemins propriété des Voies navigables de France, les haltes repas sont interdites



Circuit des trois rivières

Itinéraire d'intérêt local



15 km - 4h15

Itinéraire pédestre



Départ principal

Puxe

Parking - Ferme auberge



DITER - Service Ecologie
D'après IGN SCAN25 - le : 17/12/2018

Contact : Union Sportive du Jarnisy - Section Rando - usjrando@gmail.com